

ÉDITION

SEPTEMBRE 2021

L'ÉPIPHANOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

S'UNIR POUR PROSPÉRER!



DANS CE NUMÉRO

- Mot du maire
- En direct du Conseil Municipal
- Si on s'intéressait un peu à notre histoire
- Possibilités paiements de taxes
- Urbanisme
- Récupération de lampes au mercure
- Conseils santé - Les troubles anxieux
- Escadron 282
- Services aux aînés
- Comment protéger votre ado contre l'exploitation sexuelle ou tout autre abus sur internet
- Et si nous serions tous issus d'une grosse boule de pâte à pain
- Élections 2021
- Information collecte des encombrants
- Trucs et astuces - Bac brun
- Activités - Sports, culture et Vie communautaire
- Numéros de téléphone

Fermeture bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé le lundi 11 octobre 2021, en raison de la Fête de l'Action de Grâce.

Activités de loisir

Les activités de loisir reprendront à partir du vendredi 24 septembre. Pour plus d'information, consultez la section Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire sur le site web de la Municipalité pour en savoir plus.

Rappel sur la gestion des plaintes

Nous tenons à vous rappeler que pour toutes les urgences, vous devez contacter la Direction des Travaux publics sur le cellulaire au 418-714-4523, sinon bien vouloir contacter le personnel administratif durant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit par téléphone ou par courriel.

Paiement du 3e versement de taxes

Le 3e versement de taxes sera échu le 30 septembre prochain, veuillez acquitter votre solde afin de vous éviter des frais d'intérêts supplémentaire. (Voir à l'intérieur pour les différentes possibilités de paiement)





MOT DU MAIRE

S'unir pour prospérer!



Bonjour chers ami(e)s, Madame, Monsieur,

Depuis maintenant 8 ans, je suis maire de Saint-Épiphané et j'ai toujours fait mes propres mots du maire, seules les corrections sont faites par l'administration municipale. Je me suis toujours fait un devoir, et ce, avec plaisir d'informer nos citoyen(ne)s de ce qui se passe dans la municipalité.

Pour l'Épiphanois de septembre 2021, je pense sérieusement que ce sera mon dernier mot du maire. J'ai fait de mon mieux pour vous servir durant toutes ces années et il est peut-être venu le temps de passer à autre chose et de penser à moi et ma famille. Pour des raisons personnelles, je pense quitter avec le sentiment d'avoir atteint mes objectifs, et ce, même s'il reste encore beaucoup de travail à réaliser. En espérant que celui ou celle qui me remplacera saura s'investir autant que j'ai pu le faire. Depuis ces 8 dernières années, la municipalité a fait des pas de géants et pour cela, je peux dire mission réussie. En voici la preuve:

Service incendie

- Préparation des devis et commande en 2014 du camion autopompe-citerne.
- En 2015, achat et livraison du camion de pompiers ultra moderne.
- Transformation de l'ancien camion autopompe en camion de service.
- Renouvellement entier des équipements des pompiers (habits de combats, appareils respiratoires, etc.)
- Changement des panneaux de la caserne.
- Signature d'une entente salariale de 10 ans avec les pompiers
- Location des anciens bureaux à la M.R.C pour les agents de développement, entente renouvelée 2022 à 2024.

Nouveau centre communautaire Innergex Viger-Denonville

- Construction en 2017 avec une subvention de plus de 1 million qui nous a permis d'avoir un bâtiment neuf pour les bureaux et le centre communautaire et une partie remise à neuf pour le chalet des patineurs, et ce, sans aucune dette.

Patinoire

- Les bandes de patinoires ont été refaites, les lumières ont été changées pour des LED, un nouveau système de son et une thermopompe pour la climatisation du chalet ont été achetés.

Étang aéré (égout)

- Vidange de ceux-ci il y a quelques années, sans qu'aucun argent ne soit disponible pour le faire.
- Mise en place d'un compte de taxation afin d'accumuler l'argent nécessaire lorsque le temps viendra de la prochaine vidange. Les prochains élus n'auront pas à se casser la tête afin de savoir où prendre l'argent, car elle sera déjà disponible. On appelle cela être responsable.

Voirie

- Durant toutes ces années, nous avons beaucoup investi pour le rechargement des rangs en gravier et la réparation des ponceaux.
- Nous avons fait 1 km d'asphaltage au 1er Rang et pensons en faire un autre d'ici 2023.
- Nous avons entrepris des démarches afin de refaire une partie de la route Thériault entre le 3e Rang Est et le 4e Rang Est pour l'installation d'une borne sèche pour le service incendie. Les réservoirs sont déjà achetés et payés. Nous sommes en attente de la CPTAQ pour l'autorisation des travaux et du transfert chez le notaire des parties de terrain cédées ou échangées avec des citoyens.

MOT DU MAIRE (SUITE)

Machinerie de voirie

Voirie (suite)

- Développement domiciliaire de 8 terrains sur la rue Caillouette Nord. Une entente a été signée avec le propriétaire terrain qui nous a cédé et notarié la rue sur cette portion en plus d'un droit de virée. Et pour la première fois à Saint-Épiphané, une entente a été signée avec le promoteur pour sa participation monétaire pour l'installation des ouvrages souterrains. Avec cette entente de partenariat, cela nous permettra de réduire les coûts. La municipalité reste quand même propriétaire à 100% de son réseau. Le développement de ce projet est primordial pour Saint-Épiphané.
- Investissement majeur de plus de 1,5 million pour les ponceaux et l'asphaltage du 2e rang Ouest et du 4e Rang Est pour lequel nous avons reçu une aide financière d'environ 1,2 million.
- Présentement, nous faisons des démarches pour obtenir des subventions pour refaire le 2e Rang Est et le 3e Rang Ouest. Les plans d'ingénieurs ont été préparés et remis au ministère une première fois en début d'année, nous avons été refusés. l'administration travaille sur le dossier et devrait le déposer à nouveau au plus tard le 30 septembre 2021. On espère que cette fois-ci sera la bonne. Ça ressemble un peu au dossier du garage municipal qui nous avait été refusé et, à la 2e reprise, nous avait été accordé.
- Certaines personnes se posaient la question à savoir pourquoi une subvention avait été accordée pour le 4e Rang Est et le 2e Rang Ouest avant le 2e Rang Est, car ce dernier étant autant sinon plus endommagé que les autres. Ceux qui ont été améliorés font partie d'une démarche ministérielle depuis 2015 des routes qui relient des municipalités. Dans notre cas, ce sont les municipalités de Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Modeste. Cette étude réalisée par le ministère s'appelle PIRRL et le 2e Rang Est n'en faisant pas partie. La municipalité n'avait aucun pouvoir sur ce dossier. Nous entreprenons depuis peu les démarches nécessaires pour améliorer nos réseaux routiers et la dernière en lice est un projet de plus de 2,5 millions subventionnables à 65% par le gouvernement. Donc, pour le prochain conseil, il y aura ici d'importantes décisions qui devront être prises si nous sommes acceptés.

Garage municipal

- Nous sommes très fiers du nouveau garage municipal pour lequel des subventions ont été accordées. Sur l'ensemble des coûts, seulement 250 000\$ seront à la charge de la Municipalité. Ce qui est très peu pour ce type de projet.

- Investissement de plus de 300 000\$ pour l'achat d'un camion neuf Inter 2020 avec tout l'équipement nécessaire pour entretenir les chemins d'hiver.
- Remise à neuf de notre vieil Inter (frame, peinture, etc.)
- Achat d'une nouvelle pépinière et d'un rouleau compacteur, d'un souffleur à neige pour le tracteur en location pour l'entretien de nos routes.
- Achat d'un tracteur à pelouse et d'un souffleur pour la patinoire, il y a déjà quelques années.
- Notre flotte de camionnette a aussi été renouvelée et une petite auto pour les commissions a été achetée. Et tout ça, sans aucune dette.
- Dernièrement, nous avons aussi acheté et installé des radars pédagogiques de vitesse pour la sécurité de nos citoyens à l'entrée principale de notre village (2e Rang Ouest et rue Viger Nord et sud). Nous espérons de résultats et votre satisfaction. Tout ça pour essayer d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens.

MOT DU MAIRE (SUITE)

Machinerie de voirie (suite)

- J'ai aussi entrepris des démarches pour une aide financière pour faire suite à une plainte de l'an dernier aux médias pour l'entretien des trottoirs durant l'hiver sur la rue Viger. Donc, j'ai sollicité le bureau du Député Tardif pour de l'aide financière pour l'achat de l'équipement nécessaire pour faire de l'entretien hivernal. Je parle ici d'un investissement entre 150 000\$ et 200 000\$. La municipalité n'en aura tout simplement pas les moyens si elle n'a pas d'aide.
- Du même coup, j'ai aussi demandé une autre aide financière pour l'implantation d'un entrepôt pour le sel et l'abrasif, le coût de cet équipement a explosé dans les dernières années. Nous avons une aide financière de 75 000\$ de déjà reçue, mais si cette nouvelle demande de subvention nous est accordée, ça viendrait concrétiser le tout. Nous sommes en attente et ce sera le prochain conseil qui devra s'en occuper et prendre la décision.

Parcs municipaux

- Divers investissements ont été faits dans le parc au centre du village.
- D'autres investissements sont présentement sur la table à dessin pour un chalet et équipement nécessaire pour l'implantation de jeux d'eau. Nous avons déjà reçu plus de 180 000\$ et il reste la réponse d'une autre aide à recevoir. Beaucoup de travail a été réalisé sur ce projet par la voirie, l'administration et moi-même. Nous nous devons de terminer ce projet pour nos jeunes familles et qui selon moi devrait prendre forme au printemps 2022.

Corridor scolaire et Piste cyclable

- Plusieurs démarches ont été faites avec une aide financière de 50% pour améliorer la sécurité sur la rue Sirois et la piste cyclable. Une démarche a été entreprise avec Monsieur le Curé qui représente la Fabrique pour une prise de possession d'une bande de terrain face à la rue Sirois. En date d'aujourd'hui, nous sommes en attente de leur position. Le projet est débuté avec une résolution passée; des stationnements interdits et des pancartes ont déjà été installés sur la rue Sirois. La sécurité de nos jeunes est de mise.

Vente à l'encan

- Une vente à l'encan municipale aura bientôt lieu à l'ancien dépotier. L'ancien camion de service incendie, des panneaux de garage avec quincaillerie et moteur, vieux ponceaux, une pépinière. Des détails vous seront confirmés par l'administration. Certains objets devront atteindre un prix minimum désigné pour être vendus. Ces biens vous appartiennent et un bon retour monétaire est de mise.

Réservoir d'eau

- J'allais oublier un des très gros projets, un projet de 1,8 million, réalisé après énormément de démarches et de rencontres avec plusieurs personnes-ressources. Tout un projet dont je suis fier. D'ailleurs les subventions ont été au rendez-vous avec l'aide du député du temps, Monsieur Jean D'Amours, avec qui j'avais beaucoup de plaisir à travailler. Cette aventure aura duré plus de 2 ans.

Bibliothèque et vieux bâtiments

- Un projet est en marche et en attente de subvention pour la rénovation de celle-ci. à suivre avec le prochain conseil.
- Il y a aussi eu la démolition du vieux réservoir et sans oublier la démolition de notre vieux centre communautaire Simone Simard. Que de démarches et de travail pour en arriver là!

Je ne peux pas tout énumérer le travail qui a été fait ou entrepris depuis ces 8 dernières années. Mais sachez que j'ai apprécié la collaboration de l'administration, de la voirie et des conseils municipaux (2 mandats). Ce sont plusieurs millions de dollars qui ont été investis et beaucoup de travaux effectués pour ce faire.

MOT DU MAIRE (SUITE)

Autres investissements

- Achat du cinéma extérieur
- Achat d'un système pour enregistrer et diffuser les assemblées du conseil qui devrait se concrétiser d'ici la fin de l'année.
- Achat d'équipement pour la salle de conférence des bureaux.

Taxes municipales

Au moment d'écrire ces mots, notre municipalité est très peu endettée versus les investissements qui ont été faits. Ceci, je peux vous dire que ce n'est pas moi qui l'invente.

Je ne sais pas pour vous, mais sachez que moi et les conseillers, conseillères avec qui j'ai travaillé, avons de quoi être fiers de ce que nous avons réussi à faire et à ce qui suivra pour attirer une relève.

Le taux de taxation ne varie pas dans une année. Cependant si vous avez pris un permis de construction ou de rénovation, le montant total de vos taxes peut augmenter. C'est le rôle d'évaluation qui augmente et la municipalité n'a aucun contrôle là-dessus. Sauf lors du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation aux 3 ans ou 6 ans et où la municipalité peut ajuster son taux de taxes au 100\$ d'évaluation. D'ailleurs, vous verrez qu'en 2018, un nouveau rôle a été déposé et ajusté par la municipalité pour moins impacter le compte de taxes. Voici une petite présentation des taxes de 2012 à 2021:

Date	Taxes du 100\$ d'évaluation	Année de taxation	Taxes d'eau
21 décembre 2011	1.55715/\$100	2012	\$297
10 décembre 2012	1.53728/\$100	2013	\$300
20 janvier 2014	1.55792/\$100	2014	\$300
18 décembre 2014	1.55957/\$100	2015	\$300
7 décembre 2015	1.59355/\$100	2016	\$321
14 décembre 2016	1.53069/\$100	2017	\$295
Nouveau rôle d'évaluation			
29 janvier 2018	1.28069/\$100	2018	\$320
17 décembre 2018	1.31326/\$100	2019	\$368
9 décembre 2019	1.29086/\$100	2020	\$350
17 décembre 2020	1.29520/\$100	2021	\$355

Vous remarquerez que si le taux de taxation est demeuré stable depuis les 10 dernières années, l'évaluation faite par la MRC elle, elle a varié, et ce, même avec tous les gros investissements qui ont été faits.

Je crois vous avoir expliqué du mieux que je pouvais mes 8 années en poste comme maire. À vous d'en juger, notre municipalité a très bien vieilli et est en bonne santé financière. Malgré tout, il reste beaucoup d'améliorations à faire dans le domaine domiciliaire sur lequel nous travaillons.

Bien sûr, j'aime notre municipalité pour laquelle j'ai mis tellement de temps et d'énergie pour la faire avancer de manière très positive. Je me donne jusqu'à la dernière journée de mises en candidature pour réviser ma décision finale, car votre Conseil est d'avis que la Municipalité doit continuer sur sa lancée, et ce, avec un bon sens décisionnel et avec confiance. Merci de votre confiance et de votre compréhension.

Bel automne à vous tous,

Au plaisir,

Rénald Côté, Maire de Saint-Épiphanie

S'unir pour prospérer!



Résolution 21.06.148

DEMANDE D'AUTORISATION – Achat de 3 afficheurs de vitesse à vocation pédagogique

pour certaines voies municipales présentes dans le périmètre urbain

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a à cœur la sécurité de ces citoyens aux abords des routes présentes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il lui a été porté par de nombreux citoyens et organismes partenaires qu'une problématique de vitesse était bien présente à certaines voies de circulations entrant et sortant du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QU'elle a demandé à plusieurs compagnies dédiées dans la sécurité routière des soumissions pour des infrastructures venant aider à solutionner cette problématique bien précise;

CONSIDÉRANT QU'elle a choisi la compagnie Kalitec qui a déposé une soumission pour 3 afficheurs de vitesse à vocation pédagogique au montant de seize mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (16 899,00 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE cet achat est admissible à un remboursement par le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) qui l'a déjà approuvé en priorité 4, soit voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-06-035.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'acheter au prix soumissionné par Kalitec les 3 afficheurs de vitesse à vocation pédagogique présentés dans la soumission numéro 40 502.

Résolution 21.06.152

DEMANDE D'AUTORISATION – Achat d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) pour les véhicules de la flotte de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE le capitaine de la brigade a exprimé une demande pour équiper un des camions de la flotte de sécurité incendie d'un défibrillateur externe automatisé (DEA); et

CONSIDÉRANT QUE la Direction générale lui a demandé de respecter son budget et voir à fixer ses priorités pour les dépenses de l'année en cours;

CONSIDÉRANT QUE le capitaine a fait ce qui lui a été demandé et a continué le dossier d'acquisition d'un DEA;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie d'équipements MEDISECUR a déposé une soumission pour l'achat d'un DEA au montant de mille six cent trente-quatre dollars (1 634,00 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-06-033.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'entériner la directive de la Direction générale au capitaine de brigade sur le respect du budget annuel et d'accepter l'achat d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) pour le montant soumissionné par la compagnie d'équipements MEDISECUR.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



Résolution 21.07.163

DEMANDE D'AUTORISATION – Déclaration d'intérêt municipal pour une participation de Saint-Épiphane dans une future régie concernant les parcs technologiques

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est depuis longtemps un partenaire de la MRC dans plusieurs projets;

CONSIDÉRANT LA volonté de plusieurs municipalités et de la MRC de Rivière-du-Loup de créer un Parc industriel territorial technologique afin de faciliter le développement régional;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet qui a vu beaucoup de rencontres lui être associées;

CONSIDÉRANT QUE les élus épiphanois ont participé à plusieurs de ces rencontres afin d'évaluer le bien-fondé de ce projet pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'ils ont posé beaucoup de questions et ont fait ce que l'on attend des élus municipaux, soit défendre les intérêts de leur communauté locale; et

CONSIDÉRANT QUE la MRC a récemment fait parvenir à toutes les municipalités qui la composent un projet de déclaration d'intention pour la conclusion d'une entente pour créer la future organisation qui régira le parc.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ces derniers, au nom de l'organisation municipale, déclinent l'invitation de la MRC de Rivière-du-Loup concernant l'offre faite à la Municipalité d'intégrer la future régie du Parc industriel territorial technologique. Les élus basent leur décision sur le fait que beaucoup d'inconnus demeurent dans le projet et que plusieurs de leurs questions sont restées sans réponse.

Le maire vote pour la résolution.

Résolution 21.07.170

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un pont payant organisé conjointement par les Chevaliers de Colomb et par les pompiers épiphanois de la caserne 18

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande pour un événement spécial de financement au profit des bonnes œuvres à la jeunesse du Conseil 12275 des Quatre Clochers des Chevaliers de Colomb;

CONSIDÉRANT QUE la demande fait également mention d'une volonté de participation des pompiers épiphanois de la caserne 18;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte spécifiquement sur l'organisation d'un pont payant à l'intersection locale dénommée « les 4 coins »;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est programmée pour le 17 juillet 2021 de 8h00 à 17h00;

CONSIDÉRANT QUE cette demande en est une qui revient annuellement; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-07-017.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal:

- a) d'autoriser le Conseil 12275 des Quatre Clochers des Chevaliers de Colomb et les pompiers de la caserne 18 désireux de s'impliquer à tenir un pont payant le 17 juillet 2021 à l'intersection des quatre (4) coins sur le territoire municipal de 8h00 à 17h00;
- b) d'autoriser les pompiers qui le désirent à participer à cette activité de financement avec leur uniforme et équipement sur une base volontaire et bénévole; et
- c) il est également convenu que cette acceptation est conditionnelle à l'acceptation également des autres autorités compétentes, tels que le ministère des Transports et la Sûreté du Québec.

Résolution 21.07.172

DEMANDE D'AUTORISATION - Adoption d'un plan de sécurité civile pour l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a l'obligation depuis novembre 2019 de disposer d'un plan de sécurité civile avec le « Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a engagé la firme de services professionnels en sécurité civile Landry pour la confection d'un plan adapté à la réalité épiphanoise; et

CONSIDÉRANT QUE le livrable de la firme est présent dans la solution numérique de mobilisation et d'alerte acquise par la Municipalité, soit IdSide de la firme de services professionnels en informatique Plan de Vol.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'adopter le plan de sécurité civile préparé par la Municipalité par la firme de services professionnels en sécurité civile Landry.

Résolution 21.07.178

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour une diminution de la vitesse permise pour les véhicules routiers dans le tracé du corridor scolaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité travaille actuellement sur un projet de corridor scolaire à proximité de l'école primaire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessitera aussi une modification de la limite de vitesse sur la rue Sirois qui est fixée actuellement à cinquante kilomètres à l'heure (50 km/h); et

CONSIDÉRANT QUE cette modification doit être autorisée par les autorités du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la volonté des élus est de fixer la nouvelle limite de vitesse sur la rue du corridor scolaire à trente kilomètres à l'heure (30 km/h); et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-07-030.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal de mandater la Direction générale et la Direction des Travaux publics à faire toutes les démarches nécessaires afin de faire abaisser la limite de vitesse sur la rue Sirois qui accueillera le corridor scolaire. La nouvelle limite de vitesse souhaitée par les élus pour cette artère est celle énoncée dans le préambule de cette résolution.

Résolution 21.08.202

DEMANDE D'AUTORISATION – Dépôt d'une demande de subvention au Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) du ministère de l'Éducation du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un important projet de mise à niveau pour le parc adjacent au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville intitulé Destination vers notre parc de rêve avec en phase I l'installation de jeux d'eau, d'un chalet de services avec commodités et de zones d'ombrage;

CONSIDÉRANT QU'un plan directeur d'aménagement du projet final a même été produit par la firme d'architecture en paysage Pratte Paysage +;

CONSIDÉRANT QUE le Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) dans son édition 2019-2023 y a autorisé un investissement de quatre-vingt mille dollars (80 000,00 \$);

CONSIDÉRANT QUE le Fonds pour l'accessibilité d'Emploi et Développement social Canada y a octroyé une subvention de cent mille dollars (100 000,00 \$) afin d'adapter le futur chalet aux personnes à la mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le Député de Rivière-du-Loup – Témiscouata, Monsieur Denis Tardif, a octroyé au projet une subvention de son fonds discrétionnaire au montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$);

CONSIDÉRANT QUE le projet est encore en attente d'autres sources de financement avant d'être lancé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier d'exécution du projet prévoit encore la livraison de la phase I pour le début de la saison estivale 2022; et

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie désire déposer une demande de soutien financier pour la réalisation de la phase I du projet au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE);

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume

Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal :

a) d'autoriser le dépôt d'une demande de soutien financier pour la phase I du projet intitulé Destination vers notre parc de rêve au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE); b) de confirmer l'engagement financier de la Municipalité de Saint-Épiphanie à payer les coûts d'exploitation continue du projet, à assumer toute hausse de son budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre; et c) de nommer la Direction générale de la Municipalité, Monsieur Stéphane Chagnon, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au dépôt d'une demande de soutien financier concernant la phase I du projet intitulé Destination vers notre parc de rêve.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



Résolution 21.08.196

DEMANDE D'AUTORISATION – Développement immobilier rue Gagnon -

Nomination de représentants municipaux ayant l'aval pour signer la documentation légale pour la cession d'un terrain adjacent à la rue

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie est propriétaire du lot 5 670 337 qui représente le tracé actuel de la rue Gagnon;

CONSIDÉRANT QU'il a été porté à l'attention de la Municipalité que le tracé actuel de la rue n'est pas conforme pour sa largeur dans une de ses extrémités;

CONSIDÉRANT QUE la situation décrite peut être réglée si la Municipalité devient acquéreur d'un lot (5 670 657) étroit adjacent à la portion problématique du tracé de rue;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire actuel de ce lot a accepté de s'en départir en la cédant à la Municipalité, et ce, sans exiger de contrepartie financière; et

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prendra à sa charge l'entièreté des frais notariaux de cette transaction.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement par les membres présents du Conseil municipal :

a) que la Municipalité autorise Me Nathalie Lévesque, notaire à être la professionnelle en notariat au dossier;

b) que les documents notariés doivent avoir la mention que la Municipalité acquiert gratuitement le lot 5 670 657 des propriétaires actuels

c) que les frais de cession soient à la charge de la Municipalité; et

d) que la Municipalité mandate le premier magistrat, Monsieur Renald Côté, et la Direction générale, Monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et nom de l'organisation municipale l'acte de cession et tous autres documents nécessaires à cette transaction.

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
RBQ : 8310-7508-11



418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2XO
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



Fabrication et Installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833
Fax: 418-862-0862

119, rue Yiger
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2XO

RBQ: 8331-9483-16
CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca

SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



ORGANISATION RELIGIEUSE

LE FONDATEUR DE LA MISSION

Le fondateur de la mission qui sera appelée Saint-Épiphanie fut le Rév. Narcisse Bélanger, curé de S.-Arsène de 1849 à 1857.

Dans un vieux bouquin antérieur aux registres paroissiaux, nous avons trouvé l'important document qui suit:

Le Rév. Bélanger de S.-Arsène est le fondateur de la mission de S.-Epiphane. Pendant les dernières années qu'il est resté à S.-Arsène, il n'a cessé d'encourager les jeunes gens de sa paroisse et les parents qui avaient à cœur d'établir leurs enfants d'aller prendre des terres dans le «Township» Viger. Lorsqu'il s'agit dans les commencements de choisir une place pour la chapelle, le Rév. Bélanger, voulant faire de tout Viger une seule paroisse, avait eu le dessein de marquer le plan de la chapelle au troisième rang, c'est pourquoi il avait fait l'acquisition d'une terre, à cet endroit. Mais ceux du quatrième rang voulaient que la chapelle soit au quatrième, nord-est. Alors, M. Bélanger renonça à son premier plan, sollicité pour le faire par les principaux habitants des premier et deuxième rangs et c'est pourquoi il demanda à Monseigneur de marquer la place de la chapelle, où elle est dans le centre, elle aurait été absolument dans le bois, dans une localité très désavantageuse comme on peut s'en assurer par la monté des lieux.

Pour encourager les colons, M. Bélanger faisait le sacrifice d'une grande partie de la dîme qu'il avait le droit de retenir.

Les désirs du Rév. Bélanger s'accomplirent: plusieurs colons de Saint-Arsène montèrent dans le canton voisin et la chapelle fut construite dans le bas de la mission.

LE NOM DE LA MISSION

La mission du Canton Viger a été mise sous le patronage de saint Epiphane en l'honneur du Rév. Epiphane Lapointe, curé de Rimouski et bienfaiteur de la Mission lors de la construction de la chapelle.

On fit cette nomination sur la demande de M. Louis-Michel Audet dit Lapointe, frère du Rév. Epiphane.

L'ABBÉ ÉPIPHANE LAPOINTE (1822-1862)

Épiphanie Lapointe naquit à L'Île-aux-Coudres, le 5 juillet 1822, de Jean Lapointe et de Marie-Antoinette Mailloux. Il était le neveu de l'abbé Alexis Mailloux, qui fut vicaire-général de Québec, et qui fut son protecteur. Il fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, et fut ordonné à Québec le 13 octobre 1850. Nommé d'abord vicaire à Montmagny (1850-51), il fut nommé ensuite curé de Paspébiac (1851-55). Il fut ensuite envoyé dans l'État de l'Illinois pour travailler à ramener les malheureux Canadiens égarés par l'apostat Chiniquy. Son oncle alla le rejoindre bientôt, et tous deux réussirent à remettre beaucoup de familles dans le droit chemin. Après six ans de rude travail apostolique, il fut nommé en 1861 curé de Rimouski. C'est sous son administration que la vieille église de Rimouski fut affectée au Collège industriel, et que son vicaire, M. Georges Potvin, occupa d'abord la sacristie, puis tout l'édifice, pour l'aménager en maison d'éducation et en faire le premier collège (qui devait être le premier séminaire en 1870).. Mais il ne put s'intéresser bien longtemps à sa paroisse de Rimouski ni à l'oeuvre du collège. Le 28 octobre 1862, il mourut de la fièvre typhoïde, après trente-quatre jours de maladie. Il n'avait que 40 ans.

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES



Par internet dans les différentes institutions financières

Il est possible d'acquitter votre compte de taxes en 4 versements sans frais ni intérêt par l'intermédiaire du site internet de votre institution financière.

Assurez-vous de bien vérifier le numéro de référence inscrit à votre institution financière. Celui-ci doit correspondre à votre numéro de matricule à 16 chiffres tel inscrit sur votre compte de taxes.

Le nom du fournisseur à rechercher est: **Municipalité de St-Épiphane (taper St et non Saint)**

Au comptoir et aux guichets automatiques

Vous pouvez payer votre compte en vous présentant dans la majorité des institutions financières, aux comptoirs de service ou aux guichets automatiques.

Plusieurs réseaux bancaires permettent aussi le paiement par téléphone.

Par chèque et argent comptant en personne

Vous pouvez effectuer votre paiement en personne au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture.

Lundi au jeudi: 9h à midi / 13h30 à 16h30

Vendredi: 9h à midi

Modes de paiement acceptés:

- Argent comptant
- Chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphane

Par chèque par la poste

Vous pouvez acheminer par la poste votre chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphane à l'adresse indiquée sur l'enveloppe.

- Inscrivez votre numéro de matricule sur le chèque
- N'insérez jamais d'argent comptant dans l'enveloppe

PAR PRÉLÈVEMENT

PRÉAUTORISÉ

Le prélèvement préautorisé vous permet de payer votre compte de taxes municipales en 4 versements sans frais ni intérêts. Les montants seront prélevés directement dans votre compte bancaire à chaque échéance.

Compte de taxes complémentaire (ajustement)

Si vous êtes inscrit au prélèvement préautorisé et que vous recevez un compte de taxes complémentaire durant l'année, les prélèvements automatiques seront effectués à chaque date d'échéance indiquée sur ce compte de taxes complémentaire.

Droits de mutation

Si vous recevez une facture de droits de mutation et que vous êtes déjà inscrits aux prélèvements préautorisés, pour cette propriété, le prélèvement sera effectué à la date indiquée sur votre facture.

Pour s'inscrire

- Remplissez le formulaire d'adhésion
- Joignez un spécimen de chèque à votre envoi
- Faites-nous parvenir le tout par courriel à l'adresse **bureau@saint-epiphane.ca** ou par la poste à l'adresse indiquée sur l'enveloppe.

Vous utilisez déjà le prélèvement préautorisé?

Les contribuables qui ont déjà des ententes de prélèvements préautorisés avec la Municipalité de Saint-Épiphane n'ont pas à remplir un nouveau formulaire chaque année. L'entente demeure en vigueur jusqu'à réception d'un avis contraire.

URBANISME



Abris d'auto temporaire

Le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Épiphané encadre l'implantation des abris d'hiver sur son territoire.

Permis requis?

Non

Période d'installation?

Du 15 octobre au 1er mai de l'année suivant

Emplacement?

Autorisé dans toutes les cours.

Dans l'aire de stationnement et à l'extérieur du triangle de visibilité.

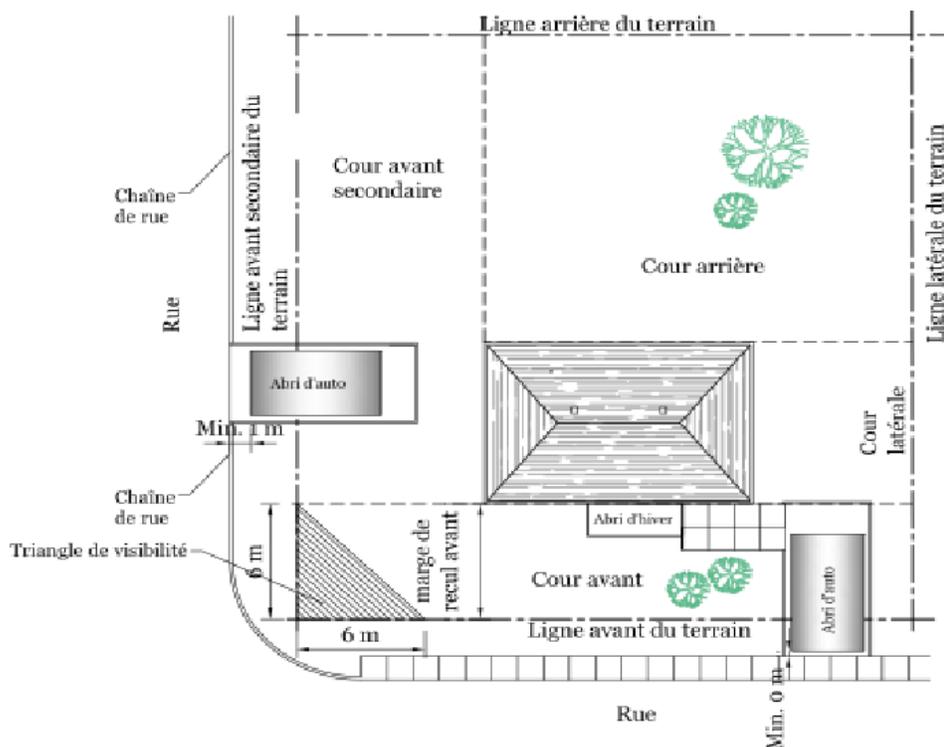
Distance minimale?

Il peut être implanté sur la partie de l'emprise de rue non occupée par la chaussée à :

- 1.5 m du trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;
- 1,5 m de la limite supérieur de la levée d'un fossé la plus rapprochée de la propriété.

Hauteur?

Hauteur maximale de 3 m calculée à partir du niveau du sol adjacent.



Matériaux autorisés?

Les toits et murs doivent être revêtus d'un seul matériau, soit une toile de polyéthylène tissée et laminée, de couleurs uniforme, spécifiquement conçue à cette fin et installée sur charpente de métal.

Seuls les abris d'auto temporaires de fabrication reconnue et certifiée sont autorisés.

Note: Un abri ou garage d'hiver est autorisé, à titre de construction temporaire, sur un lot sur lequel un bâtiment principal est érigé.

Entretien des terrains privés

Tout terrain doit être entretenu et maintenu en bon état. Il est interdit de jeter, de déposer, d'enfouir ou de laisser subsister une matière nuisible sur un terrain privé. L'expression «matière nuisible» désigne des déchets, des débris de matériaux ou autre matière (ferraille, broussaille, carcasse d'auto, mauvaises herbes, etc.) pouvant constituer un danger pour la santé ou la sécurité d'autrui. Le gazon doit être tondu régulièrement et ne pas excéder une hauteur de 15 cm.



Julie Lemieux

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Municipalité de Saint-Épiphané
Téléphone : 418 862-0052, poste

Récupération de lampes au mercure

Vous pouvez aller porter vos lampes contenant du mercure au garage municipal lors des heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00. Vos lampes doivent être entières, donc non cassées. Toutes les lampes récupérées seront ensuite recyclées.

Voici toutes les lampes que nous acceptons:

Liste des produits acceptés:

Le programme inclut les lampes contenant du mercure listée ci-dessous:

1. Tubes fluorescents - droits/linéaires
2. Tubes fluorescents - courbés/circulaires
3. UV et lampes germicides
4. Lampes fluo-compactes (LFC)
5. Lampes UHP (Ultra Haute Performance) à vapeur de mercure
6. Lampes à décharge à haute intensité (DHI) lampes sodium haute pression et autres

!!! PRODUITS NON ACCEPTÉS: Luminaire, ballasts, halogène, DEL, incandescentes, sodium basse pression!!!

1 Tubes fluorescents - droits/linéaires:



2 Tubes fluorescents -courbés/circulaires:



3 UV et lampes germicides:



4 Lampes fluo-compactes (LFC):



5 Lampes UHP (Ultra Haute Performance) à vapeur de mercure:



6 Lampes à décharge à haute intensité (DHI) et autres types:



LA CAPSULE SANTÉ- LES TROUBLES ANXIEUX

Il est tout à fait normal de ressentir de l'anxiété à certains moments de notre vie en réaction à une situation nouvelle ou une expérience stressante. Cependant, un sentiment d'inquiétude constant et des craintes excessives et irréalistes peuvent être le reflet d'un trouble anxieux.

Le trouble anxieux touche davantage les femmes que les hommes et peut mener à des symptômes physiques tels que des nausées, des tremblements, des troubles du sommeil, des tensions musculaires et de maux de tête. Dans certains cas, il est accompagné de symptômes plus sévères comme des palpitations, une augmentation de la tension artérielle et un serrement à la poitrine.

Il est possible de traiter efficacement les troubles anxieux que ce soit par la médication, par la psychothérapie qui privilégie des techniques de gestion de l'anxiété ou encore par une combinaison de ces différentes approches. De plus, l'adoption de saines habitudes de vie (bien s'alimenter, pratiquer une activité physique régulière, dormir suffisamment, éviter l'alcool, la caféine et les drogues) aide à réduire le niveau de stress dans la vie quotidienne.

Les antidépresseurs sont des médicaments fréquemment employés pour traiter les troubles anxieux. Dans ce cas, ils ne servent pas à soigner la dépression, mais plutôt à atténuer les symptômes reliés à l'anxiété à long terme et à prévenir les crises de panique. Ils doivent être pris de façon régulière et leur effet se fait généralement sentir environ 4 semaines après avoir débuté le traitement. Les anxiolytiques, quant à eux, ont un effet plus immédiat pour aider à diminuer le stress et pour favoriser le sommeil. Leur effet est toutefois de courte durée et il est généralement préférable de les utiliser avec parcimonie. Peu importe le traitement pharmacologique prescrit, il est important de suivre les indications fournies et d'aviser votre médecin ou votre pharmacien si vous présentez des effets secondaires incommodes. Il pourra ajuster votre traitement ou trouver un autre médicament qui vous conviendra mieux.

Si vous éprouvez fréquemment de l'anxiété et que cela vous empêche de fonctionner normalement dans votre vie sociale, au travail ou à l'école, n'hésitez pas à consulter un professionnel de la santé qui pourra vous diriger vers les ressources disponibles. Vous pouvez également vous informer sur le trouble anxieux auprès d'organismes spécialisés dans le domaine ou vous joindre à des groupes de soutien. Gardez à l'esprit qu'il est possible de bien vivre avec un trouble anxieux lorsqu'on possède les outils nécessaires.

Marie-Christine Houle, pharmacienne pour les pharmacies Lépiciier et Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



L'ESCADRON 282



Reprise des activités au cadets de l'Air de Rivière-du-Loup

Dès septembre, des activités seront offertes à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup.

Un programme jeunesse s'adressant à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui leur permet de développer des compétences essentielles au travers d'expériences inoubliables.

Je t'offre un vol en avion ou en planeur, du tir à la carabine et du biathlon, des expériences de survie en forêt, des expéditions, des randonnées, des activités sportives, des courses d'orientation, du maniement de cartes et boussoles, du GPS, des cours de premiers soins, des formations en aviation, des visites culturelles et bien plus encore!

Inscris-toi!



418-862-2400 poste 7



escadron282@videotron.ca



Escadron 282

Capt Ghislain Roy, CD

Escadron 282 Rivière-du-Loup

327, Boulevard Armand-Thériault

C.P. 577,

Rivière-du-Loup, Québec, G5R 5E4

Téléphone: (418) 862-2400 poste 7

Adresse courriel: escadron282@videotron.ca



AU COCHON BRAISÉ

TRAITEUR

581 337-2775

Commandes pour emporter
Salle à manger
Salle pour groupes
Bar • Terrasse
Menu du jour
Buffets braisés les samedis soirs
Brunch dimanche

Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Épiphane • G0L 2X0 • 418 816-8686

aucochonbraise



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE

RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668

TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca

www.m-a-rioux.qc.ca



Service
d'information
aux aînés

de la MRC de Rivière-du-Loup

Programme Allocation-logement

Article publié par le Service d'information aux aînés

Vous êtes dans votre logement depuis le 1er juillet. Vous y êtes bien, mais vous trouvez que vous consacrez une part trop importante de votre budget à vous loger. Connaissez-vous le programme Allocation-logement?

Ce programme est une aide financière aux personnes seules à faible revenu qui sont âgées de 50 ans et plus, aux couples dont l'un des conjoints est âgé de 50 ans et plus au 1er octobre 2020 et qui consacrent une part trop importante de leur budget à se loger.

Conditions et démarches pour accéder aux services

Répondre aux critères spécifiques du programme:

- Nombre de personnes composant le ménage, type de ménage, montant du loyer mensuel et le revenu annuel du ménage;
- Avoir produit une déclaration de revenus l'année précédant la demande;
- Remplir le formulaire disponible à Revenu Québec.

L'année suivant l'admission au programme, Revenu Québec fait automatiquement parvenir, en juin, un formulaire de réévaluation qui doit être rempli et retourné ainsi que les documents demandés dans un délai de 45 jours.

Ne sont pas admissibles:

- La personne ou le ménage d'une habitation à loyer modique (HLM) ou dans un établissement de santé et de services sociaux financés par l'État;
- La personne ou le ménage qui bénéficie du Supplément au loyer ou qui reçoit une autre subvention gouvernementale directe pour se loger;
- La personne ou le ménage qui dispose de biens et de liquidités de plus de 50 000\$ (excluant la valeur de la résidence, du terrain, des meubles et de la voiture).

Aspect financier

L'aide financière peut atteindre, selon l'analyse du revenu de la personne ou celui du ménage, 80\$ par mois (non imposable) et sera versée à compter du mois suivant l'acceptation de la demande.

Organisme(s) responsable(s)

Si vous voulez bénéficier du programme Allocation-logement, communiquez avec nous pour obtenir le formulaire *Demande d'allocation-logement*. Notez que ce formulaire n'est pas disponible dans notre site internet.

Pour plus de renseignements, consultez le dépliant *Programme Allocation-logement (IN-156)* ou la section *Allocation-logement*. Ce lien ouvrira un nouvel onglet dans le site de la société d'habitation du Québec.

Le centre d'action bénévole dispose d'une agente d'information aux aînés pouvant vous aider dans ce domaine. n'hésitez pas à la contacter au: 418-867-8011 ou informationainesrdl@gmail.com

Site internet:

<https://www.actionbenevolebs.l.org/seigneuries/services/service-d-information-pour-aines>

COMMENT PROTÉGER VOTRE ADO CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE OU TOUT AUTRE ABUS SUR INTERNET

Internet et les nouvelles technologies occupent désormais une grande place dans la vie des ados. En dépit de tous les avantages qui les accompagnent (relations sociales, éducation, divertissement, etc.), ces technologies comportent aussi des risques qui rendent les ados vulnérables à l'exploitation surtout sexuelle, L'impression d'anonymat et d'intimité que les jeunes ressentent sur internet peut aussi les amener à communiquer des renseignements personnels et s'exposer par le fait même à a manipulation.

Comme parent, vous pouvez prendre des mesures pour réduire les risques que votre ado se fasse exploiter sur internet.

Vous pouvez lui poser des questions d'ordre général:

- Avec qui fais-tu du vidéobavardage sur internet?
- Qui sont tes amis sur les réseaux sociaux et comment as-tu fait leur connaissance?
- Est-ce qu'on t'a déjà fait des demandes qui t'ont rendu mal à l'aise?
- As-tu activé des paramètres de confidentialité ou d'autres contrôles sur tes comptes?

Vous devez parler avec votre ado et pour être efficace, vous devez approfondir vos connaissances sur le net pour être en mesure de poser les bonnes questions et de comprendre la réponse. Il est également très important de fixer des limites saines par exemple en limitant les heures d'utilisation, en installant des contrôles parentaux, etc. Il est important de surveiller les indices que pourrait laisser paraître que votre ado est victime. Voici quelques exemples:

- Votre ado vous paraît plus renfermé, triste, inquiet, sur la défensive, en colère ou cachottier. Il ne respecte plus les restrictions de la fréquence et de la durée de ses visites sur internet.
- Il se désintéresse d'activités qu'il a l'habitude d'aimer, trouble du sommeil ou tous autres indices que vous n'avez jamais perçus chez votre ado.

Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il a des problèmes, mais vous devez avoir un dialogue renforcé pour trouver les causes de ses changements



Dave Ouellet, sergent
coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
Télécopieur 418 862-3789
www.sq.gouv.qc.ca

«Notre engagement, votre
sécurité»



La loi (au terme du Code criminel) protège les enfants contre les abus sur le net. L'article du Code criminel stipule:«Se rend coupable de cette infraction criminelle appelée «leurre par internet» par un moyen de télécommunication, communique avec une personne qu'il sait ou qu'il croit âgée de moins de 18 ans dans le but de faciliter la perpétration d'une infraction sexuelle contre cet enfant ou d'enlever cet enfant». Les cas de leurre par internet doivent être signalés immédiatement à la police.

Une communication par voie électronique entre un adulte et un enfant pourrait être illégale si elle revêt un caractère sexuel ou pourrait donner cette impression.

Il est crucial de rappeler à votre ado qu'il ne sera JAMAIS trop tard pour chercher de l'aide auprès de vous, d'un autre adulte de confiance ou auprès du policier intervenant en milieu scolaire.

En terminant, je vous conseille d'aller visiter le site du centre canadien de la protection de l'enfance. Vous y trouverez des outils pour vous et également pour votre ado.

ET SI NOUS SERIONS TOUS ISSUS D'UNE GROSSE BOULE DE PÂTE À PAIN



Cette idée imagée m'est venue à l'esprit un matin encore embrumé de sommeil, soit juste avant la levée du lit. Vous savez ce moment encore entre deux eaux, entre deux mondes.

À mesure que je quittais le monde onirique, l'idée d'une source unique créant les êtres humains prenait la forme d'une grosse masse de pâte à pain d'où nous serions tous issus.

Chacun de nous serions une petite boule de pâte aboutissant dans un moule...notre corps. D'ailleurs, ne dit-on pas d'une femme enceinte qu'elle a un petit pain dans le four?

Cette petite part du grand tout, pleine de potentialités, deviendra notre égo dans le grand jeu de la Vie. Voilà, les dés sont jetés. Le scénario est écrit. Nous jouons notre rôle à la perfection.

Le BON comme du bon pain, le PESSIMISTE comme dans levain, l'INACTIF qui fait de la brioche, l'ÉPROUVÉ qui se relève(lève) toujours, le CAS DÉSESPÉRÉ comme le pain perdu, le MÉCONTENT comme un vieux crouton qui ne donne plus rien sauf pour terminer la chapelure (poussière), la GESTANTE comme l'étuve à pains, la PAUVRE née pour un p'tit pain, le RIGIDE rébarbatif aux changements tout pognés dans un pain, l'ENNUYANT plate comme un pita, l'INFLUENÇABLE malléable comme une tortilla, l'INTÉGRAL le fidèle compagnon, le PATIENT comme un pain au levain, l'AUTORITAIRE avec sa baguette, le DÉMUNI sans gluten et ainsi de suite, autant de potentiel exprimé dans la multitude, la variété de l'individu. Cet individu est en fait un indivisible être formant un tout: âme(pâte à pain), corps (le moule) et l'égo (l'expérience du grand jeu de la vie qui nous façonne).



Linda Gagné, massothérapeute

Alors, je me dis que lorsque je porte mon regard sur les autres, celui-ci est empreint de bienveillance, dépourvu de jugement, car NOUS SOMMES TOUS UNE EXPRESSION DE LA VIE issue de cette grosse boule de pâte à pain.

Il y eu, dans les temps anciens, un nommé Jésus qui avais bien compris. Il partageait son pain avec ses amis dans un repas: ceci est mon corps. Ce petit bout de pain était symbolique... et pourtant.

Soyez indulgent envers vous-même lorsque vous entamez la journée. Une journée est comme un pain tranché dont on ne mange que les tranches du milieu. À la fin, les deux entames (croûtes) se rejoignent et le soleil se couche. Pensez que vous êtes cette âme, cette boule de pâte à pain et que vous faites votre possible chaque jour pour vous d'abord et pour les autres de la journée. Pensez qu'un jour, ce sera la fin de votre vie terrestre et que vous retournerez vous amalgamer à cette pâte céleste où il fait chaud et bon envelopper par cette grosse boule qui ne cesse de s'exprimer par le grand mystère de la Vie.





AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité de Saint-Épiphane

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, moi, Stéphane Chagnon, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité de Saint-Épiphane.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite et déposée à mon bureau aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Horaire

LUNDI	De 9h00 à midi	De 13h30 à 16h30
MARDI	De 9h00 à midi	De 13h30 à 16h30
MERCREDI	De 9h00 à midi	De 13h30 à 16h30
JEUDI	De 9h00 à midi	De 13h30 à 16h30
VENDREDI	De 9h00 à midi	-----

Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance - COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes:

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous:
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19
 - avec été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021 jusqu'au 28 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection: Danielle Chouinard

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre sa secrétaire, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitalier, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidence privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5)*

Présidente ou président d'élection

Adresse: 220 rue du Couvent, Saint-Épiphanie (QC) G0L 2X0

Téléphone: 418-862-0052 poste 210

Courriel: direction@saint-epiphane.ca

Secrétaire d'élection

Adresse: 220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie (QC) G0L 2X0

Téléphone: 418-862-0052 poste 200

Courriel: bureau@saint-epiphane.ca

7. Si vous désirez avoir de l'information supplémentaire sur le processus électoral en cours, vous pouvez consulter le site internet municipal en scannant le code QR à gauche de cet avis public et le site internet du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) en scannant le code QR à droite de cet avis public. Ils sont également consultables avec les hyperliens juste sous les codes QR.

SITE INTERNET MUNICIPAL	SITE INTERNET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC (DGEQ)
	
http://www.saint-epiphane.ca/vie_democratique/?id=stepiphane-election_et_referendum	https://electionsquebec.qc.ca/municipales/

DONNÉ à Saint-Épiphanie, le 17e jour du mois de septembre deux mille vingt et un (2021)



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P

Président des élections - Saint-Épiphanie 2021

**LE 7 NOVEMBRE 2021
JOUR DES ÉLECTIONS**



**VOTRE CHOIX
PEUT FAIRE LA
DIFFÉRENCE**



WWW.SAINT-EPIPHANE.CA



LES MANIMO

Des **peluches** qui calment!

Disponibles à votre Uniprix Saint-Antonin, les manimo, outils de stimulation sensorielle proprioceptive, ont été conçus par l'entreprise FDMT pour aider les gens à demeurer attentifs durant leurs activités quotidiennes.

Comment fonctionnent les Manimo?

En raison de leur poids, les manimo procurent une sensation de toucher profond. Cela contribue à diminuer le niveau d'énergie, à augmenter la concentration et à calmer le système nerveux des enfants. Les manimo les aident aussi à mieux sentir la position de leur corps dans l'espace.

Quels sont les avantages des manimo au quotidien?

- Ils diminuent l'agitation motrice et augmentent la concentration en classe. Ex: Placez le manimo sur les épaules durant la période de lecture.
- Ils favorisent la concentration durant les devoirs. Ex: Installez le manimo sur les genoux de l'enfant lorsqu'il est assis à sa table de travail.
- Ils aident à la relaxation durant la sieste ou le coucher. Ex: Déposez le manimo sur le dos ou le thorax de l'enfant. Retirez-le quand l'enfant est endormi.

Qui peut profiter des bienfaits des manimo?

Les manimos sont recommandés aux enfants de 3 ans et plus, aux adolescents, et même aux adultes. Utilisez-les à la maison, à l'école, à la garderie ou au travail, selon vos besoins. Les manimos conviennent tout particulièrement aux personnes souffrant d'un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou d'anxiété.

On préconise une utilisation par période de **15 à 20 minutes.**



VEenez RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE

Votre uniprix de Saint-Antonin vous propose une foule de produits de la compagnie FDMT.

Formé, notre personnel peut vous aider à faire votre choix.

Didier Rioux et Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à **uniprix**

78-A, rue Principale, Saint-Antonin · 418 605-1545

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi
ou vendredi De 9 h à 20 h

Samedi De 9 h à 17 h

Dimanche De 10 h à 17 h

LIVRAISON GRATUITE

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.

INFORMATION POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 25 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière.

Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;

Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³ par adresse;

Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;

Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;

Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Exemples:

Vieux meubles, divans, tables, matelas, les tapis roulés et attachés, électroménager sans réfrigération, toile de piscine ou autres pliées et attachées, boyau d'arrosage rouler.

Pour la collecte des fermes agricoles, les sacs de moulée doivent être insérés dans un même sac pour former un ballot.

MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*

Bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, gypse, bardeau, brique, ciment, asphalte.

Les résidus verts tels que branches, pelouse, plants ou feuilles ne seront pas ramassés, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche.

Les matières suivantes peuvent être apportées aux écocentres aux fins de récupération:

ÉCOCENTRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

100, rue Delage

Ouvert du 4 mai au 21 novembre 2021 du lundi au samedi de 8 h à 16 h
(Fermé le 24 juin)

ÉCOCENTRE DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1er Rang Est

Ouvert du 4 mai au 21 novembre 2021 les lundi et samedi de 8 h à 16 h

S'IL VOUS PLAÎT, VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER 15 MINUTES AVANT LA FERMETURE POUR QUE LE DÉCHARGEMENT DE VOS MATIÈRES PUISSE SE FAIRE À L'INTÉRIEUR DES HEURES D'OUVERTURE.

Pour toute question communiquez avec la ligne info de Co-éco au 418 292-1322, poste 0

TRUCS ET ASTUCES - BAC BRUN

Comment placer votre bac brun en bordure de rue?

- Placez votre bac brun la veille de la collecte;
- Orientez les roues et les poignées du bac vers la maison;
- Laissez un espace d'au moins 50 cm entre votre bac et tout autre objet.

Vous déménagez?

- Les bacs appartiennent à la municipalité. Si vous déménagez, vous devez les nettoyer et les laisser dans votre logement pour les prochains occupants.

Bac brisé ou volé?

- Pour vous procurer un nouveau bac, téléphonez à la municipalité.

Trucs pour contrôler les odeurs et les mouches à fruits dans la cuisine

- Vider et laver régulièrement votre mini-bac de cuisine;
- Le nettoyer avec du savon à vaisselle ou du vinaigre et de l'eau;
- recouvrir les matières organiques d'une feuille de papier journal après chaque dépôt, ou envelopper toutes les matières à la manière d'une papillote avec du papier journal avant de les déposer dans le mini-bac;
- Entreposer les restes de viande, poisson ou autres produits animaliers au congélateur en attendant la collecte. Ces résidus dégagent davantage d'odeurs et attirent les mouches;
- Recouvrir les matières de bicarbonate de soude «Petite vache».

Trucs pour éloigner les petits animaux

- Appliquez de l'onguent pour la toux à base de camphre (Vicks VapoRub ou Tiger Balm) sur le rebord de votre couvercle;
- vaporisez de l'assainisseur d'air désinfectant de type «Lysol» à l'intérieur de votre couvercle;
- Bloquez l'ouverture du bac à l'aide de sangles élastiques ou d'un poids. ATTENTION retirez bien le dispositif avant la collecte des matières organiques.



Trucs pour éviter les problèmes de gel en hiver

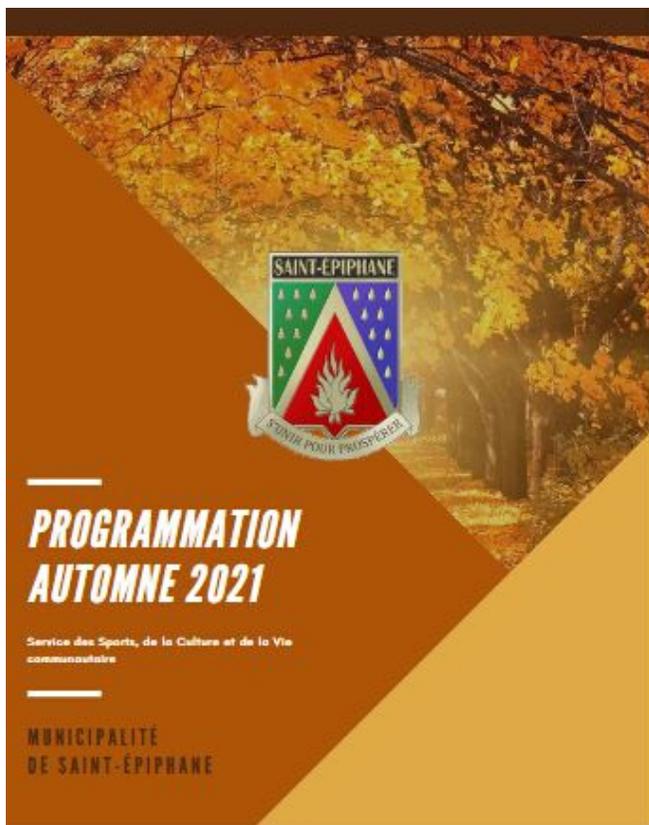
Des les premiers signes de gel, préparez votre bac brun, ne vous laissez pas surprendre pas l'hiver.

En effet, l'hiver, les collectes de bac brun sont moins fréquentes et il arrive que les matières organiques restent collées au bac brun malgré la collecte. Voici quelques trucs que vous pouvez combiner pour éviter cet inconvénient:

- Déposez quelques épaisseurs de papier journal au fond du bac brun pour absorber l'humidité. Ou encore, utilisez une boîte en carton afin d'aider à ce que votre bac se vide bien à chaque collecte (une boîte de céréales ou de pizza vide par exemple);
- Doublez votre bac brun d'un grand sac en papier ou de sacs compostables (vous en trouverez dans la plupart des magasins à grande surface, certaines quincaillerie, pharmacie et épicerie);
- Ne mettez pas de liquide dans le bac brun;
- Faites congeler vos matières organiques avant de les mettre dans le bac brun en sortant votre bac de comptoir ou votre sac compostable une nuit avant de mettre vos matières au bac brun.

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La programmation automne 2021 est maintenant accessible sur le site web de la Municipalité et sur les pages Facebook « Municipalité de Saint-Épiphane », « Service des Sports, de la Culture et de la Vie com. - Saint-Épiphane » et sur « Communauté de Saint-Épiphane ». Une panoplie d'activités vous sont offertes dans cette programmation. Les activités s'adressent à toutes les clientèles (enfants, adolescents, adultes et aînés).



Certaines activités nécessitent une inscription. Il vous faudra vous rendre sur le site internet de la Municipalité et vous diriger au bas de la page d'accueil. Une fois rendu au bas de la page, vous remarquerez la section « Qidigo ». Cliquer sur le bouton « Pour vous inscrire aux activités municipales, CLIQUEZ ICI SVP ». C'est ensuite sur cette plateforme que vous pourrez vous inscrire aux activités.

Sur Qidigo, vous devez vous créer un profil avant de pouvoir vous inscrire. Si vous avez de la difficulté avec la plateforme, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Laurie St-Gelais, technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire au 418-862-0052 poste 480 ou par courriel au sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca

Le nombre de participants pour certaines activités peut être limité. Dans ce cas et si le nombre maximum est atteint, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente.

De même, certaines activités nécessitent un nombre minimum d'inscrit. Si l'effectif minimal n'est pas atteint, l'activité sera alors malheureusement annulée.

Dans le cas où la situation pandémique ne nous permettrait plus de faire les activités, celles-ci seront annulées. Les personnes inscrites seront alors avisées.

Veillez prendre note que pour toutes les activités de la programmation d'automne 2021, toutes les personnes âgées de 13 ans et plus devront présenter leur passeport vaccinal pour pouvoir participer aux activités.



Laurie St-Gelais

Technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire
418-862-0052 poste 480
sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca

L'AUTOMNE à Grands Pas



L'Automne à grands pas est un défi intermunicipal qui regroupe les municipalités de Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Hubert, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Arsène, Notre-Dame-du-Portage, L'Isle-Verte, Saint-Antonin et Saint-Épiphanie.

L'activité a pour but de faire marcher ou courir le plus grand nombre de gens possible dans les municipalités respectives. L'événement s'adresse à tous les citoyens des communautés participantes et des environs.

Parcours:

Un parcours total de 7,5 km vous est proposé sur le chemin des sauvages. Vous aurez la possibilité de vous arrêter quand vous voulez et de monter dans le bus qui fermera la marche.

Date: Dimanche 26 septembre 2021

Lieu: Départ au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville

Horaire de la journée:

12h30: Inscriptions

12h50: Échauffement

13h15: Premier départ en autobus

13h45: Deuxième départ en autobus (selon nombre d'inscriptions)

14h00: Marche

Coût: Gratuit

Âge: Pour tous

Information: Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire



EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT ?

IdSide - Echo



CAMP DE JOUR 2021

Cette année, le Camp de jour de Saint-Épiphane a connu un vif succès! 40 enfants y ont été inscrits et ont pu profiter des nombreuses activités proposées par une excellente équipe d'animation!

Voici un petit topo, des activités qui ont eu lieu au cours de l'été!

Chaque semaine, les enfants ont participé à des activités sportives, des activités de bricolage, des activités scientifiques, des activités culinaires, des activités aquatiques, des activités fil rouge et des activités thématiques.

Les activités les plus marquantes de l'été ont été celles-ci: la course aux couleurs (style Color Vibe), le rallye photo, la confection et le décollage d'une fusée, la création d'une mosaïque avec des perles d'eau (ou Orbeez), glissade d'eau/guerre de fusil à l'eau, la journée olympiades, la journée Noël du campeur, la journée d'Halloween, la journée ni oui, ni non et finalement pour la dernière journée de camp, le canon à mousse!



Nous avons également eu des visites de plusieurs animateurs/préventionnistes qui sont venues nous offrir des activités spéciales tout au long de l'été.

Nous avons eu deux activités avec La Manne Rouge dont une activité sur les micropouces et une activité de dégustation de fruits, de légumes et de fleurs comestibles. Nous avons aussi eu une activité de prévention avec les pompiers. Une activité de sensibilisation à l'environnement avec Marie-Ève Soucy (Gestionnaire du réseau d'aqueduc et d'égout de la Municipalité de Saint-Épiphane). Nous avons également eu une activité de sécurité à vélo avec la Sureté du Québec. Une activité de sensibilisation au gaspillage alimentaire avec le Carrefour d'initiatives populaires de Rivière-du-Loup et plusieurs activités de lecture à la bibliothèque avec le Club de lecture Desjardins.



CAMP DE JOUR 2021 (PHOTOS)



Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire et à l'année prochaine!

FÊTE DE FIN D'ÉTÉ (SOCCER + CAMP DE JOUR)

Le 29 août 2021 eut lieu la fête de fin d'été pour les familles du soccer et du camp de jour 2021.

Lors de cette journée, des matchs de soccer parents-enfants ont eu lieu en après-midi. Les enfants pouvaient également venir jouer dans un jeu gonflable toute l'après-midi.

Un souper hot-dog et blé d'inde a été offert aux familles pour se remplir le ventre après tout ce sport!

En soirée eut lieu notre toute première soirée cinéma! Le film à l'affiche était « Les Aventures de Capitaine Bobette: Le Film ». La représentation devait se dérouler à l'extérieur, mais en raison des risques de pluie, nous l'avons à l'intérieur de la salle communautaire Innergex Viger-Denonville.

Pour terminer cette journée en grand, des feux d'artifice ont été lancés après la représentation du film.

Ce fut une très belle journée familiale dans une ambiance amusante et amicale, autant pour les enfants que pour les parents!



Merci à tous les parents bénévoles pour l'aide apportée lors de cette journée. Merci à Martin Dupuis d'avoir été un super DJ tout au long de l'après-midi. Merci à Marie-Pier Potvin d'avoir fait de bons biscuits en guise de dessert. Merci à Valérie Plourde et Jessy Gagnon de s'être occupé de prendre les photos des joueurs. Merci à Annye April Thibodeau, Sarah St-Jean et Véronique April pour l'aide lors du souper hot-dog. Merci à Frédéric Labrie, Benoit Plourde-Lafrance et Caroline Pinguet d'avoir aidé à installer le matériel pour la journée. Merci à Guillaume Tardif pour l'installation de l'équipement de cinéma. Merci à Lyne Beaudoin d'avoir aidé tout au long de la journée. Merci à Carl Michaud et Benoit Plourde Lafrance pour l'arbitrage lors des matchs tout au long de l'été. Merci au coach Pascal Jalbert pour sa grande implication auprès des jeunes du soccer tout au long de l'été.

Merci également à nos partenaires: Le dépanneur 4 Coins pour la nourriture, la Coorpo de Développement Épiphanoise pour l'achat du matériel de cinéma, la Fraisère Lebel pour le bon blé d'Inde et DIODON pour le jeu gonflable.

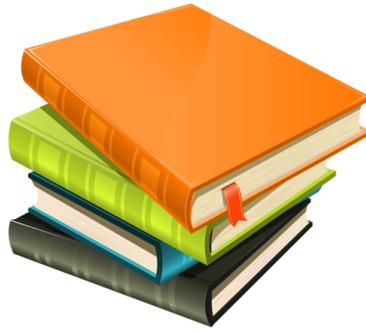
BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Mardi: 14h00 à 16h00

Mardi: 19h00 à 20h30

Samedi: 9h00 à 11h00



Exposition Réseau Biblio - Les chats

Du 9 septembre au 9 novembre 2021

Ces petits félins fascinants font partie de la vie quotidienne, mais les connaissons-nous vraiment? Découvrez les aspects fascinants du mode de vie et des habitudes des chats en explorant les volumes proposés. Les amoureux des chats seront ravis par les photographies et par les nombreux conseils pour assurer le bien-être de leur compagnon à quatre pattes.



Exposition Réseau Biblio - Contes et légendes

Du 9 novembre à janvier 2022

Embarquez-vous dans un voyage fantastique avec les conteurs de contes et légendes qui témoignent des traditions et des coutumes anciennes. Découvrez des anecdotes colorées, des récits captivants et des chansons originales. Ces conteurs ont voulu sauver de l'oubli ces morceaux d'une tradition orale qui n'a plus de place. De belles heures de détente et de plaisir vous attendent avec la lecture de tous ces livres aussi captivants les uns comme les autres.

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote
Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com 

Vente / Installation / Réparation / Inspection
Peinture et déneigement de toiture
Émondage d'arbre
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

**Propane Sélect**

Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

POSTES OFFERTS DANS LA VOIRIE MUNICIPALE

Voir la page Facebook de la Municipalité ou le site Internet municipal pour plus de détails sur les différents postes ouverts. Valide jusqu'au temps où l'on trouvera nos perles rares.

**SALAIRES COMPÉTITIFS ET BONS
AVANTAGES!**

www.saint-epiphane.ca
ou scan le code QR pour plus de détails



NOUVEAUTÉ!

multi tech
DIVISION WIFI KRTB
INTERNET HAUTE VITESSE EN RÉGION

Forfaits Internet haute vitesse en région

Disponible Lac de La Grande Fourche

AUTRES SITES SUR DEMANDE

Pour des informations 418-860-0000
<https://multitech.ca/internet-en-region>

CONCOURS PHOTOS

Le journal local L'Épiphanois souhaite faire peau neuve et renouveler sa page couverture chaque saison où il sera édité par une photo de Saint-Épiphanie correspondant à chacune des 4 périodes de mars, juin, septembre et décembre.

Pour ce, un grand concours photo est organisé. Pour y participer, veuillez envoyer vos plus belles photos représentant notre beau village à différentes saisons.

Les photos les plus jolies seront conservées pour constituer une banque de photos et à chaque diffusion d'une de vos photos votre nom et prénom y sera associé.

Pour envoyer vos photos, écrivez à sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca en précisant votre nom et prénom.





Desjardins
Caisse de Viger et Villerzy

PRÉSENT
dans son milieu

Siège social
91, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0
418 898-2061 ou 418 497-3901
Sans frais : 1 888 497-3901

Affilié à Desjardins
Entreprises
du Bas Saint-Laurent
Téléphone : 418 863-4058

En tout temps :
www.desjardins.com
1 800 CAISSES
m.desjardins.com





CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphanie (Québec)
G0L 2X0
Tel. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment
R.B.Q. : 5665-7307-01

1157193018

CERCLE DES FERMIÈRES
Saint-Épiphanie
Rachelle Caron
Présidente
418-862-6543





LOCATION
DAN PELLE

- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse
- Échaffaudage hydraulique (Skyjack 7135)

128, 2^e Rang Ouest
Saint-Épiphanie (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**
Cell. 1: **418 863-2014**
Cell. 2: **418 860-9983**

Daniel Pelletier, prop.



NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphanie

S'unit pour prospérer



Rue Caillouette
Superficie des terrains: +/- 10 000 p² (600 m²)
Largeur (façade): 80 p (24,4m)

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2021, à 20h00, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 11 janvier 2021
- Le lundi 8 février 2021
- Le lundi 8 mars 2021
- Le lundi 12 avril 2021
- Le lundi 10 mai 2021
- Le lundi 7 juin 2021
- Le lundi 12 juillet 2021
- Le lundi 9 août 2021
- Le lundi 13 septembre 2021
- Le lundi 12 octobre 2021
- Le lundi 15 novembre 2021
- Le lundi 13 décembre 2021



En accord avec les consignes sanitaire du gouvernement du Québec, la Municipalité a repris ses séances en présentiel depuis le 12 juillet 2021.

Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services? Profitez du journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication:
15 décembre 2021

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 décembre.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL[®]
Vente et services

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



Dépanneur 4 coins

205 rue Viger, Saint-Épiphanie, G0L 2X0, 418 862-4872

- Agence SAQ
- Comptoir de fruits et légumes
- Sélection de viande
- Mets préparés
- Produits de boulangerie

Au plaisir de vous servir!



**Carrefour
du camion R·D·L**

FREIGHTLINER

WESTERN STAR

FUSO



**SERVICE ET
RÉPARATION POUR
TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces

WWW.FREIGHTLINERRDL.COM



100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIT-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

COURRIEL

Rénald Côté, Maire.....	renald6@hotmail.com
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Abel Thériault, conseiller siège 4.....	abelthe@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Sébastien Dubé, conseiller siège 6.....	zappa201@hotmail.com

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Rénald Côté.....	862-0052 p. 230
Directeur général et secrétaire trésorier, Stéphane Chagnon.....	862-0052 p. 210
Adjointe administrative, Danielle Chouinard.....	862-0052 p. 200
Trésorière adjointe, Nadia Bérubé.....	862-0052 p. 250
Capitaine, Dany Dubé, résidence.....	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne.....	862-0052 p. 410
Inspectrice en bâtiments et environnement, Julie Lemieux.....	862-0052 p. 220
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Marie-Ève Soucy.....	862-0052 p. 270
Directeur des travaux publics , Éric Albert.....	862-0052 p. 280
Technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire, Laurie St-Gelais.....	862-0052 p. 480
URGENCES (cellulaire voirie).....	714-4523

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
Bureau municipal.....	862-0052 p.200
OMH de Saint-Épiphanie.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphanie et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-868-1000 p. 2
<i>*Point de service de Saint-Épiphanie</i>	
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Mardi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Mercredi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Judi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Vendredi.....	9h00 à 12h00 - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h30
Le samedi de 9h00 à 11h00

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page:

Laurie St-Gelais, Danielle Chouinard, Stéphane Chagnon et Rénald Côté



Après m'avoir lu,
mettez-mois au
bac bleu!